

*Question présentée par le député :*  
*M. Mathias Buschbeck*

*Date de dépôt : 13 novembre 2014*

## **Question écrite urgente**

### **Parc des Franchises : à quand la fin des rodéos nocturnes ?**

Le parc des Franchises est depuis quelques mois le théâtre de regrettables débordements nocturnes. Aucun portail n'empêche l'accès au parking du Centre de la Transition professionnelle, situé dans ledit parc et dont l'accès se fait par l'avenue de Châtelaine. De nombreux véhicules viennent donc s'y installer le soir et la nuit, produisant des nuisances, laissant les lieux dans un état déplorable et nécessitant l'intervention régulière des forces de police.

Une grande partie du problème serait réglé en ne garantissant l'accès au parc qu'aux seuls piétons en dehors des heures d'enseignement.

*Le Conseil d'Etat compte-t-il prendre les mesures nécessaires afin que la gestion de ce parking soit respectueuse du parc attendant ?*